



## Assemblée Générale Ordinaire

25.05.2024

Les membres de l'AETRA-ANDC se sont rassemblés le samedi 25 mai 2024, en visioconférence, pour leur assemblée générale annuelle.

**19 membres** sont **présents** (par ordre alphabétique) :

- AMSTUTZ Marie-Claire
- ANTOINE Sophie
- BOE Maguelone
- BOIL Christelle
- CIMON Geneviève
- DESPICQ Véronique
- FASEL Gilles
- JEAN Chantal
- KIEFFER Céline
- LEPAGE Virginie
- BENI-HALEF Nina
- PASCOT Lucille
- PELIGRY Jérôme
- PERUSIN Marie-Pierre
- PRIEM Sarah
- REOCREUX Isabelle
- ROCQUET Thérèse
- TAIEB Nathalie
- THOMERET Violette

**5 membres** sont **représentés** par un bon pour pouvoir :

- GERARD Laetitia (bon à Sophie Antoine)
- MERELLE Marie-Claude (bon à Sophie Antoine)
- MORDIN Magali (bon à Sophie Antoine)
- ROBERT Nicole (bon à Marie-Pierre Perusin)
- RYCKAERT Olivia (bon à Marie-Claire Amstutz)

Soit un total de **24 membres** présent-e-s ou représenté-e-s et accrédité-e-s à voter.

**3 membres** se sont **excusés** :

- FASEL Clémentine
- LOWAGIE Christine
- FENNENBERGER Annie

## 1. Rapport moral

### a. Rapport de la présidence (Sophie ANTOINE)

Bienvenue à tout le monde pour cette AG 2024 !

Ça me fait très plaisir de nous voir si nombreux encore une fois, 19 personnes présentes et 5 qui ont donné un pouvoir. Sur 57 membres cette année ça fait quasiment 50 % ! Pour moi ça parle de notre implication en tant qu'adhérent. Et ça parle aussi de notre association qui bouge, qui se renouvelle, qui se crée sans cesse et qui donc qui vit ! Alors merci pour votre contribution 😊

Juste un mot pour dire que Violette sera notre gardienne du temps aujourd'hui. L'idée est tous ceux qui le souhaitent puissent s'exprimer. De même, je vous demanderais de couper vos micros svp pendant la séance.

#### RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Eh bien c'est une première pour moi ! D'être présidente et d'être présidente de l'AETRA. Comme toutes les premières fois, j'ai eu jusqu'à présent mon lot de joies, de découvertes, d'inquiétudes, de peurs, de colères, d'incompréhensions, de kiffs et je vais m'arrêter là car la liste est longue...

Bref, j'ai passé toute l'année à vivre des premières fois à répétition et aujourd'hui c'en est une encore.

Heureusement, je n'étais pas seule, loin de là ! J'ai pu compter sur une équipe enthousiaste, impliquée, dynamique, généreuse, toujours souriante et je veux le souligner particulièrement créative. Je veux les reconnaître et les remercier devant vous aujourd'hui, en mon nom et au nom de l'AETRA.

Je suis arrivée à la présidence avec des objectifs parmi lesquels : poursuivre le travail engagé de collaboration avec notre partenaire principal c'est-à-dire le CRAM ; Proposer aux TRA des moments de rencontre, de soutien professionnel ; et travailler à plus de communication que ce soit au sein du CA, et avec vous chers adhérents.

Si tous les objectifs n'ont pas été atteints, d'autres oui et pour que ce soit plus parlant voici ce qu'on a fait ou qui est encore en cours cette année :

- 57 adhésions ou ré adhésions : un gros boulot !
- Répondre à des mails ou en écrire tous les 3 jours au moins
- 11 CA
- 1 résidentiel (en distanciel cette année) de travail pour préparer l'année prochaine
- L'organisation d'un anniversaire sur 1 week-end pour plus de 50 personnes (trouver une date et faire un sondage pour savoir qui viendra, faire des relances, demander des devis, passer des coups de fil, discuter des prix, courir dans Lyon pour visiter des salles, écrire des tas de mails aux hôtels, aux membres, à Mark, se relire, se corriger mutuellement, réserver des chambres, des trains, des repas, faire des tableaux pour le budget, se remettre en question, se réunir le soir le week-end, y penser la nuit...et ce n'est pas fini

- 3 réunions annuelles avec le CRAM. Relayer vos demandes comme la modification des horaires des conseils lorsque trop tardifs. Déterminer les territoires de chacun dans un souci de respect mutuel et de clarté. Et pour l'AETRA préserver son autonomie et sa liberté de création et d'initiative
  - Organiser la prise en charge par un société de maintenance et d'hébergement de notre site internet (négocier des tarifs, veiller à la passation de l'activité gérée précédemment par Hassan etc...)
  - Travailler des textes pour le site internet, les relire, les mettre en ligne nous-mêmes
  - Suivre une mini-formation de maniement du site pour gagner en autonomie et faire faire des économies à l'AETRA
  - Retravailler sur le règlement intérieur et vous proposer des évolutions et des actualisations
  - Vous proposer des ateliers : développer son activité ou travailler en art-thérapie 4 pour cette année
  - Tenir des comptes, communiquer avec la banque, établir des tableaux récapitulatifs, des budgets, payer des prestataires
  - Faire des démarches administratives au niveau de la préfecture
  - Écrire des ODJ, des PV
  - Avoir des deux à deux pour tous un tas de raisons
  - Se creuser la tête pour savoir ce qu'on peut faire de mieux pour notre association
- J'oublie certainement des choses mais je voudrais ajouter :
- Mettre son énergie et son cœur dans tout qu'on fait
  - Et enfin y croire, encore et encore !!!

#### A VENIR-PROJETS :

- Un atelier rêve
- Un atelier sur l'identité transgenres
- Un anniversaire à l'automne
- Réfléchir à trouver des ateliers de soutien professionnels plus fréquents
- La poursuite de l'actualisation du règlement intérieur
- Trouver une personne pour l'animation des réseaux sociaux pour participer à promouvoir l'action de l'AETRA mais aussi le métier de TRA en Europe

#### b. Rapport pour le secrétariat (Thérèse ROCQUET)

##### CHIFFRES AETRA :

- **57 membres** : 55 membres actifs et 2 membres inactifs (54 l'an dernier : 51 membres actifs et 3 membres inactifs)
- Nouvelles adhésions : 10 nouveaux membres, non ré-adhésions : 7 anciens membres
- Ré-adhésions : 43 (44 l'année passée)

Conclusion : chiffre global en légère hausse pour la deuxième année consécutive

##### TACHES SECRETARIAT :

- Participation aux CA mensuels
- Participation aux réunions trimestrielles entre le CRAM et le bureau de l'AETRA
- Rédaction des comptes-rendus de ces diverses réunions
- Diverses communications et mailings
- Participation à l'organisation des quatre ateliers proposés cette année (deux ateliers d'art-thérapie avec France Raymond d'Aragon et deux ateliers de développement professionnel avec Maylis Gross)

- Un peu de travail d'archivage et d'archéologie pour retrouver et trier les mails des anciens membres afin de les inviter aux festivités de l'anniversaire des 22 ans de l'Association.
- Travail de fond : relecture et réécriture du Règlement Intérieur de l'Association, travail rendu nécessaire d'une part par l'évolution des procédures, d'autre part par la mise en conformité avec la législation. Ce sujet sera abordé en AG tout à l'heure.

## SUR LE PLAN PERSONNEL

C'est avec joie que j'ai contribué cette année à servir l'Association. Cependant j'ai eu cette année deux freins extérieurs :

- Le fait que je n'avais pas assez d'expérience et de connaissance du fonctionnement quand j'ai accepté cette mission (je n'avais même pas fait une année complète)
- Le fait que mon cabinet libéral a connu une croissance rapide, réjouissante, certes, mais inattendue, qui m'a pris de court et a rendu l'organisation de mon temps très tendue.

Actuellement, je n'ai pas assez de disponibilités, notamment en soirée, ce qui me met face à des conflits d'agenda. Dans ces circonstances, c'est pour me respecter et respecter le travail de cette merveilleuse équipe que j'ai fait le choix, en accord avec ma chère Sophie, de mettre un terme à mon engagement dans l'association. Je pars avec tristesse, tant il est vrai que respect de ses limites et renoncement sont associés. Mais aussi gratitude, pour tout ce que j'ai reçu. Je salue l'engagement sans faille de chacune cette année, avec une mention particulière pour Sophie et Marie-Pierre, nos piliers. Je souhaite la bienvenue à la personne qui prendra la relève.

## Approbation des membres pour le rapport moral : approuvé à l'unanimité

### 2. Bilan financier (Marie-Pierre Perusin)

Dans le budget **prévisionnel** 2023, les dépenses devaient dépasser les recettes du fait de frais initialement prévus de formation (rêves), de frais liés à l'organisation de l'anniversaire des 22 ans anticipés (qui n'ont pas eu lieu), des frais informatiques liés à un changement de fournisseur de services.

2023 a finalement été une année de budget à l'équilibre, nos recettes ayant été légèrement supérieures à nos dépenses.

La seule formation organisée et initialement non prévue, a permis de dégager un bénéfice minime, notre association n'ayant pas pour but de faire des bénéfices.

Tout cela fait qu'en 2023, nous n'avons pas touché à la réserve de l'association (livret d'épargne).

#### **Ce ne sera pas le cas en 2024.**

Le budget prévisionnel 2024 prévoit :

- Une dépense importante pour l'organisation des 22 ans de l'association, qui reste conséquente même si en tant que participants, vous êtes sollicités financièrement. Pour rappel, elle comprend une location de salle pendant 2 jours, une privatisation de salle et un buffet pour la soirée festive, la venue depuis Montréal, l'hébergement et l'intervention de Mark Powers pour un atelier, les frais d'hébergement et de transport du CA.
- Une dépense modérée au niveau des frais de résidentiel du CA : je tiens à préciser que nous restons systématiquement vigilantes sur toutes les dépenses connexes du CA (transports, repas, etc..).
- Enfin des frais relatifs au site et à la maintenance informatique plus conséquents car effectués désormais par un prestataire externe.

AETRA Budget 2023/Prévisionnel 2024		
REALISE 2023	BUDGET PREVISIONNEL 2023	BUDGET PREVISIONNEL 2024
<b>Recettes</b>		
Cotisations adhérents	4284	4200
Formations organisées par l'AETRA	295	2100
22 ans inscriptions	322	3620
<b>Total recettes</b>	<b>4901</b>	<b>9920</b>
<b>Dépenses</b>		
Frais réunion CA et AG	4333	1000
Frais formation rêves	-	2000
Frais site Internet + Visioconférences	240	1700
Frais 22 ans de l'association	-	12000
Frais bancaires	143	200
Frais divers	-	250
<b>Total dépenses</b>	<b>4716</b>	<b>17150</b>
<b>Bilan sur l'année</b>	<b>185</b>	<b>-7230</b>
<b>Trésorerie au 31/12/2023</b>		
Banque	8518	
Caisse	-	
Livret	8226	
<b>Total</b>	<b>16744</b>	<b>Trésorerie prévisionnelle 2024 9514</b>

### Questions des membres sur le rapport financier :

**Nathalie Taieb** demande si de futures actions de promotion sont prévues au budget 2024 ?

**Sophie Antoine** répond que le recours à une prestation payante d'un professionnel de la communication sur les réseaux sociaux (Community manager) n'est pas prévu au budget car les moyens financiers de l'AETRA sont limités. Une réflexion sur des alternatives à moindre coût est engagée (bénévolat, stagiaire...). Le CA est ouvert à toute proposition à ce sujet.

**Isabelle Reocreux** propose son aide pour la mise en contact avec des ressources humaines à moindre coût pour la communication sur les réseaux ainsi que pour la réflexion sur ce qui pourrait être fait. Notamment des community manager en free-lance ou des stagiaires. **Sophie Antoine** remercie et indique qu'elle sera contactée par le CA.

**Nathalie Taieb** demande si des discussions existent avec le CRAM au sujet d'un éventuel soutien financier du CRAM concernant la promotion de l'ANDC<sup>MD</sup> en Europe ? **Sophie Antoine** répond qu'il est discuté avec le CRAM de la promotion de l'ANDC<sup>MD</sup> en Europe en effet et souligne l'écoute du CRAM et son ouverture à ce sujet à d'éventuelles propositions que l'AETRA pourrait faire en ce sens sans que cela appelle forcément à une mise en œuvre par le CRAM par la suite. Elle rappelle que le CRAM contribue déjà indirectement à cette promotion par ses propres actions.

**Maguelone Boe en qualité d'assistante de Marie Portelance** précise la position du CRAM : L'Ecole fait la promotion de l'ANDC<sup>MD</sup> et non des TRA que ce soit au Québec ou en Europe. La promotion des TRA est l'affaire de la CITRAC et de l'AETRA.

**Sophie Antoine** ajoute que la multiplicité de pays différents en Europe et la nature même du sujet placent l'AETRA face à un gros chantier très intéressant, suscitant des attentes de la part des membres de l'association, exprimées régulièrement depuis plusieurs années. **Sophie Antoine** encourage à ce sujet, les membres ayant des idées allant dans le sens de la promotion des TRA en Europe à ne pas hésiter à se manifester pour partager leurs idées avec le CA et à proposer leur aide.

**Gilles Fasel** évoque le projet d'embauche du CRAM sur une mission de promotion/marketing de l'ANDC<sup>MD</sup> en Europe et demande si l'Europe en bénéficiera directement ? **Maguelone Boe** explique qu'il s'agit du remplacement d'Anne-Cécile Hartemann qui arrête. Un recrutement est en cours mais il faut faire attention à ne pas nourrir des attentes en Europe alors que rien n'est décidé.

**Sophie Antoine** propose que l'AETRA et donc ses membres se responsabilisent de leur besoin de promotion-

**Nina Beni-Halef** reconnaît le travail de Marie-Pierre.

## Décharge de l'assemblée à la trésorière et au CA : approuvé à l'unanimité

### 3- Élection du conseil d'administration

Membres du CA, situation au 25 mai 2024 :

- Sophie Antoine, présidente : mandat en cours
- Thérèse Rocquet, secrétaire : mandat en cours, démission le 25 mai après l'AG
- Marie-Pierre Perusin, trésorière : mandat en cours
- Christelle Boil, administratrice : mandat en cours
- Violette Thomeret, administratrice : mandat en cours
- Lucille Pascot : entrée en cours d'année : mandat à valider
- Jérôme Péligré : entrée en cours d'année : mandat à valider. Se présente au poste de secrétaire.

Jérôme est étudiant. Sophie propose qu'il prenne officiellement ses fonctions de secrétaire après son diplôme, c'est-à-dire au mois de juillet.

Marie-Claire précise que l'élection des fonctions au sein du CA appartient au CA.

Lucille se présente : je candidate pour participer au travail des membres du bureau, prêter main-forte au collectif, me sentir reliée à d'autres TRA.

Jérôme étudiant en 3<sup>ème</sup> année, membre de l'AETRA depuis un an, j'ai fait le choix de m'engager davantage pour apporter ma contribution, mon soutien au CA, j'arrive avec mon esprit collectif.

Votes électifs : les personnes qui se présentent, se re-présentent ou soumettent au vote la validation de leur mandat sont **élus à l'unanimité !**

État du nouveau CA (par ordre alphabétique) :

- Sophie Antoine
- Christelle Boil
- Lucille Pascot
- Jérôme Péligré
- Marie-Pierre Perusin
- Violette Thomeret

### 4.- Questions et remarques des membres

**Gilles Fasel** : bravo et un grand merci pour ce travail de l'ombre, le travail effectué, l'engagement.

La CITRAC met à disposition de ses membres des documents dont les TRA européens pourraient avoir besoin (par exemple document officiel pour se protéger en tant que TRA quand on accueille des enfants-ados). **Gilles** se propose pour effectuer un travail ponctuel à ce sujet. **Sophie Antoine** : le sujet est complexe car chaque pays a ses obligations légales. Ouverture à ouvrir une réflexion à ce sujet, et merci pour la disponibilité. Il faudrait lister les documents et en discuter. **Gilles Fasel** est ok pour les recenser et revenir vers le CA.

**Véronique Despicq** partage sa reconnaissance pour tout le travail effectué et demande que les documents relatifs à la réadhésion soient mis à jour rapidement, cela faciliterait celle-ci. **Sophie Antoine** : oui, demande entendue, cela fait partie des tâches de rentrée du secrétariat.

**Marie-Claire Amstutz** exprime qu'en 10 ans, c'est sa deuxième AG hors CA. C'est donc en toute connaissance de cause qu'elle remercie et reconnaît le conseil d'administration pour son travail (également au nom d'Olivia Ryckaert qu'elle représente aujourd'hui), apprécie l'énumération du travail par Sophie, reconnaît le travail précieux de Marie-Pierre et exprime sa satisfaction de nouvelles recrues au CA. **Sophie Antoine** remercie Marie-Claire en soulignant la valeur pour elle de ses reconnaissances et remerciements.

**Nathalie Taieb** dit sa satisfaction de la collaboration avec le CRAM et pose la question d'une collaboration avec la CITRAC dans la visée de s'appuyer sur ce que la CITRAC a mis en place ? **Sophie Antoine** : l'idée est intéressante, l'AETRA y a déjà pensé mais le sujet n'a pas été approfondi faute de temps et rappelle que le CA de l'AETRA est ouvert à de nouvelles arrivées en son sein. L'idée n'est pas de faire du copier/coller de la CITRAC mais plutôt de s'inspirer et peut-être collaborer, plusieurs possibilités existent. La réflexion va se poursuivre.

**Véronique Despicq** indique son plaisir de voir qu'on continue de favoriser la rencontre et de proposer des formations. C'était le projet à la création de l'AETRA. **Sophie Antoine** s'en réjouit et remercie pour les encouragements.

**Nathalie Taieb** formule une demande concernant l'analyse de pratique. **Sophie Antoine** : un soutien à la pratique professionnelle a été proposé par l'AETRA mais a été arrêté par manque de participants. Nina Beni Halef propose ses services pour une reprise éventuelle des ateliers d'analyse de pratique, elle est disponible.

Fin de l'AG ordinaire à 11h05

## Assemblée Générale Extraordinaire

### 25.05.2024

#### 1.- Changement d'adresse du siège social de l'Association

**Sophie Antoine** : le siège social de l'association va devoir être transféré. Cela n'a pas d'incidence concrète sur les membres. A priori ce sera certainement à Fontainebleau.

**Marie-Claire Amstutz** précise qu'en Suisse les démarches administratives sont beaucoup plus simples qu'en France. **Véronique Despicq** : l'association est déclarée Loi 1901 : pour la déménager il faudrait la dissoudre et la recréer en Suisse. **Marie-Pierre Perusin** met en garde au sujet des difficultés bancaires liées à ce transfert potentiel en Suisse.

**Véronique Despicq** s'engage à transmettre des informations sur le transfert d'une association à l'étranger.

**Résultat du vote : approuvé à l'unanimité.**

## 2.- Modifications du Règlement Intérieur de l'Association

Proposition de modifications du règlement intérieur de l'AETRA en PJ (**annexe 2**). Pour faciliter votre lecture un code couleur dont la légende est précisée ci-dessous et sur le document en annexe, vous est proposé comme suit :

EN NOIR : Mises en forme et mises à jour

- Mises à jour des appellations (ex : Thérapeute en Relation d'Aide par l'ANDC<sup>MD</sup>) selon les ajustements légaux nécessaires, cf. ci-dessous en rose)
- Mises à jour suite évolution des procédures (ex : documents téléversés et non *attestation envoyée au secrétariat*)
- Numérotation des paragraphes

EN NOIR ET BARRÉ :

- Les suppressions pour allègement des formulations

EN NOIR ET GRAS : les ajouts pour précisions

- Exemple : « 15 heures de ressourcements **sur un même week-end** »

EN ROSE : Ajustements pour mise en conformité avec la législation : respect de la propriété intellectuelle du CRAM

- Tout ce qui concerne l'Approche et le titre de Thérapeute en Relation d'Aide par l'ANDC<sup>MD</sup> et ses différentes dénominations

EN VERT : Changements proposés par l'association

Voir article 2 du règlement intérieur ci-joint

### Discussions préalables aux votes :

- **Gilles Fasel** demande si le fait d'être assisant compte comme ressourcement. **Sophie Antoine** répond par l'affirmative.

- **Nathalie Taieb** demande des précisions quant aux week-ends qui peuvent être comptabilisés comme ressourcements relativement aux exigences de l'AETRA. **Sophie Antoine** précise : les week-end de ressourcement proposés par le CRAM-EIF, un week-end de formation de base 2ème et 3ème année dès que les étudiants reçoivent des clients, ou un week-end de formation avancée pour lequel on est déjà diplômé. Les "conférences ateliers" du soir (et qui durent 2 à 3h) ne comptent pas comme ressourcements.

**Véronique Despicq** se demande ce qu'il y a derrière le mot « atelier » et si les ateliers ouverts au grand public sur 1 week-end sont acceptés. Elle propose de réfléchir sur le terme "atelier" car la définition a changé au niveau du CRAM.

**Céline Kieffer donne son avis** : si on prend en compte les ateliers ouverts au grand public alors pourquoi ne pourrait-on pas prendre en compte tous les week-ends de la formation de base y compris ceux de première année ?

**Maguelone Boé précise sur le sujet** : jusqu'à présent il y avait l'exigence client donc les week-ends de 1ère année c'était exclu, mais si on revoit les exigences alors on pourrait inclure les week-ends de 1ère année. Elle informe que le CITRAC s'est alignée sur les préconisations du CRAM et que l'AETRA avait décidé de faire autrement et de privilégier quant à elle les week-ends hors grand public. Quoi qu'il en soit c'est à l'AETRA de décider.

**Nathalie Taieb** conclue que le règlement n'est pas clair pour elle sur le sujet. **Véronique Despicq** est du même avis.



**Sophie Antoine** rappelle que règlement est ainsi rédigé depuis plusieurs années. Elle admet que des précisions sont à apporter mais que cette modification sur ce point précis n'ayant pas été proposée à l'ordre du jour de cette assemblée, on ne pas statuer sur le sujet aujourd'hui.  
Aucun vote possible au sujet de ces éléments aujourd'hui.

#### CONCERNANT LES MODIFICATIONS PROPOSEES EN NOIR ET ~~NOIR-BARRÉ~~

EN NOIR : Mises en forme et mises à jour

- Mises à jour des appellations (ex : Thérapeute en Relation d'Aide par l'ANDC<sup>MD</sup>) selon les ajustements légaux nécessaires, cf. ci-dessous en rose)
- Mises à jour suite évolution des procédures (ex : documents téléversés et non *attestation envoyée au secrétariat*)
- Numérotation des paragraphes

~~EN NOIR ET BARRÉ :~~

- Les suppressions pour allègement des formulations

#### Résultat du vote pour ces modifications : adoptées à l'unanimité

#### CONCERNANT LES MODIFICATIONS PROPOSEES EN ROSE sur le document soumis aux membres durant cette AG à savoir : les ajustements pour mise en conformité avec la législation et le respect de la propriété intellectuelle du CRAM :

- **Maguelone Boé** apporte des précisions : en Europe, TRA, Thérapeute en Relation d'Aide n'est pas protégé on n'a donc pas le droit de mettre un MD après TRA. Il n'en est pas de même au Canada, les membres de la CITRAC peuvent utiliser TRA<sup>MD</sup>. En Europe, seul ANDC<sup>MD</sup> est protégé. **Sophie Antoine** indique que Maguelone Boé et Marie Portelance ont travaillé sur un document précisant les appellations, dans un but d'harmonisation et de respect des législations, qu'il va être mis à disposition sur le site de l'AETRA. **Thérèse Rocquet** précise qu'il faut d'ailleurs des majuscules comme suit : Thérapeute en Relation d'Aide, et ajouter obligatoirement « par l'ANDC<sup>MD</sup> », ou bien TRA par l'ANDC<sup>MD</sup>.

#### Résultat du vote pour ces modifications : adoptées à l'unanimité

#### CONCERNANT LES MODIFICATIONS PROPOSEES EN NOIR ET GRAS :

- **Nathalie Taieb** est d'avis que le point 2.3 n'est pas clair. Elle demande s'il faut à la fois faire une formation avancée + les 15 heures de ressourcement ? **Sophie Antoine** précise que non, c'est soit l'un soit l'autre. **Thérèse Rocquet** propose de rédiger comme suit : barrer la mention « en plus de formation continue » et compléter la première liste par « 15h de formation continue en un seul week-end », et d'ajouter une référence au programme annuel édité par le CRAM.

#### Résultat du vote pour ces modifications : adoptées à l'unanimité

**CONCERNANT LES MODIFICATIONS PROPOSEES EN VERT sur le document, une exigence supprimée et une précision :**

2.1 Les membres actifs de l'AETRA sont tenus d'effectuer une formation continue à l'ANDC<sup>MD</sup> (appelée ressourcement au Québec) d'un minimum de 15 heures **sur un même week-end** chaque année, ~~et de la compléter par soit le coconseil soit le travail écrit (bilan) soit la supervision, afférents à ladite formation.~~

- Pas de questions.

La proposition est soumise au vote et sera suivie des remarques.

**Résultat du vote pour ces modifications : adoptées à la majorité (opposition : 1 voix, pas d'abstention)**

**Absente excusée : Isabelle Réocreux** a quitté la réunion à 11h25 (excusée)

**À noter :**

**Marie-Claire Amstutz** VOTE CONTRE et précise : Cette modification va à l'encontre de ce pour quoi elle a œuvré auparavant, et de ses valeurs personnelles à savoir la professionnalisation de l'AETRA. Elle est opposée à ce que les formations non professionnelles soient acceptées (ouvertes au public ou formation de base avant que l'on reçoive des clients). Elle comprend que la formation a pu évoluer, et les TRA aussi.

**Nathalie Taieb** formule une demande concernant le soutien à la pratique. Sophie Antoine : un soutien à la pratique professionnelle (SPP) a été proposé par l'AETRA mais a été arrêté par manque de participants. Nina Beni Halef propose ses services pour une reprise éventuelle des SPP, elle est disponible.

Fin de l'AG extraordinaire à 12h07

Thérèse Roquet, secrétaire



Sophie ANTOINE, présidente

